



Appel à candidatures :

Organisation d'un événement « jeunesses et entrepreneuriat social » en Afrique du Nord et Moyen-Orient - Projet Safir

Dans le cadre du projet Safir, cofinancé par l'Union européenne, l'Institut français lance le présent appel à candidatures pour sélectionner et subventionner (à hauteur de 80 000 euros maximum) une organisation qui sera chargée de concevoir, définir, planifier et organiser un événement autour de l'entrepreneuriat social dans l'un des 7 pays d'intervention du projet Safir : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Palestine, Jordanie, Liban.

Les organisations candidates soumettent un projet événementiel original qui contribue à mettre en réseau et à valoriser les entrepreneurs sociaux bénéficiaires du projet Safir, ainsi que les structures qui les accompagnent (notamment incubateurs et universités partenaires). Les candidats peuvent soumettre un projet conçu autour d'un événement existant et adapté pour répondre aux exigences du présent appel¹.

L'organisation lauréate met en œuvre son projet événementiel sur un an (novembre 2022 à novembre 2023). Elle travaille de manière autonome et en étroite coordination avec l'Institut français, les membres du consortium Safir et les bénéficiaires qui participent à l'événement.

Présentation du projet Safir

Safir est un projet ambitieux en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'inclusion économique de la jeunesse dans 9 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye², Maroc, Syrie³, Palestine, Tunisie). Démarré le 1er mars 2020 grâce au soutien financier de l'Union européenne, il vise à créer un environnement propice à l'engagement citoyen des jeunes et à favoriser le développement de projets à impact social, culturel et environnemental.

¹ L'événement se déroule dans un des 7 pays d'intervention de Safir : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Palestine, Jordanie, Liban

² Acteurs en Libye (sous réserve de l'accord de la Commission européenne) et/ou diaspora libyenne

³ Acteurs provenant de Syrie et/ou diaspora syrienne

Safir repose sur 3 piliers : le soutien à plus de 1 000 jeunes porteurs de projet, la structuration et le développement d'un réseau régional d'acteurs de l'accompagnement et la création d'espaces de dialogue entre la jeunesse et les pouvoirs publics.

Le projet Safir est mis en œuvre par un consortium composé de 6 membres : l'Institut français (chef de file), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Arab NGO Network for Development (ANND), CFI, agence française de développement médias, le Lab'ess et Pitchworthy/ALTCity Impact.

Pour plus de renseignement sur le projet Safir, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.safir-eu.com

Présentation de l'événement à mettre en œuvre

Le projet Safir prévoit de subventionner une organisation de la société civile pour organiser un événement en faveur des jeunes porteurs de projet à impact social, culturel et environnemental d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. L'événement s'adresse **en priorité aux entrepreneurs sociaux et aux membres de l'écosystème entrepreneurial d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.**

Objectifs :

1 - Mettre en réseau les acteurs de l'entrepreneuriat social du projet Safir

L'événement permet de lever les obstacles à la mobilité des acteurs de l'entrepreneuriat social dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Ainsi, les jeunes porteurs de projets, les incubateurs et les universités qui les accompagnent participent à un événement de référence autour de l'entrepreneuriat social dans l'un des pays d'intervention du projet Safir (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Palestine, Jordanie, Liban).

L'événement permet de renforcer la communauté des jeunes porteurs de projets et des structures bénéficiaires du projet Safir. Depuis le lancement du projet, en mars 2020, ces acteurs de l'entrepreneuriat répartis sur 7 pays collaborent étroitement. Toutefois, ils n'ont pas encore eu la chance de se rencontrer physiquement. Le cadre prévu pour l'événement répond à ce besoin d'échange en présentiel et d'approfondissement du réseau des acteurs de l'entrepreneuriat impliqués dans Safir. L'événement contribue enfin à pérenniser le réseau Safir pour qu'il perdure dans le temps.

L'événement est essentiellement organisé en présentiel mais certaines séquences de la programmation devront être conçues sous format hybride (présentiel et distanciel).

2 - Intégrer ces acteurs dans l'écosystème entrepreneurial aux niveaux national et régional

L'événement permet de mettre en réseau les bénéficiaires entre eux mais aussi de les intégrer dans l'écosystème entrepreneurial de la région Afrique du Nord et Moyen Orient. L'organisation candidate propose un événement avec des participants de qualité issus du

monde entrepreneurial, actifs au niveau national, dans le pays où s'organise l'événement, mais également dans l'ensemble de la région Afrique du Nord / Moyen-Orient. Les participants échangent avec leurs pairs (autres entrepreneurs, mentors, experts, etc.) et partagent des solutions concrètes et innovantes en faveur des Objectifs de Développement Durable.

Les jeunes porteurs de projets Safir, hommes et femmes, habitants des différentes régions des pays d'intervention, aspirent à se professionnaliser et à consolider leurs projets entrepreneuriaux. L'événement répond aux besoins de ces jeunes pour développer leur réseau professionnel, identifier de nouvelles opportunités et s'autonomiser dans le travail afin de rendre leurs initiatives durables.

3 - Valoriser les projets portés par les entrepreneurs sociaux bénéficiaires de Safir

L'événement permet de mettre en valeur les jeunes entrepreneurs du projet Safir, en capitalisant sur leurs projets, leurs produits, leurs domaines d'expertise et leurs personnalités. Elle développe une programmation, une scénographie et des activités originales et attractives, à même de conférer une forte visibilité à ces jeunes entrepreneurs et à leurs initiatives remarquables dans de nombreux domaines : l'écologie, l'éducation, la danse, la musique, les arts visuels et numériques, l'artisanat, les médias...

Types de participants

L'événement réunira en priorité :

- o Des porteurs de projets entrepreneuriaux à impact social, culturel et environnemental, notamment ceux qui ont bénéficié des activités Safir (91 projets ont bénéficié d'un programme d'incubation et, parmi eux, 42 ont été sélectionnés pour bénéficier d'un programme d'accélération et d'une subvention pouvant aller jusqu'à 25 000 euros)
- o Des représentants d'incubateurs et accélérateurs des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, dont les 7 incubateurs partenaires du projet Safir
- o Des experts et universitaires spécialisés sur l'entrepreneuriat social et/ou les objectifs de développement durable (ODD), notamment issus des 18 universités membres du réseau Safir
- o Des acteurs impliqués sur des projets similaires au projet Safir
- o Des bailleurs internationaux (ONU, Union européenne, Union africaine...)
- o Des décideurs publics
- o Des journalistes et influenceurs

Types d'activités

Les candidats proposent un projet événementiel complet et détaillé. A titre d'exemple, les activités peuvent prendre les formes suivantes :

- o Tables rondes
- o Pitch des porteurs de projet
- o Débats
- o Démonstration/performance des jeunes entrepreneurs : danse, musique, vidéos, exposition de produits artisanaux
- o Activités d'initiation
- o Séquence communication (conférence de presse, interview)

L'événement est organisé en présentiel mais une partie de la programmation dont les séquences sont à définir avec l'Institut français sera conçue sous format hybride (présentiel et distanciel).

Communication

Les candidats proposent un plan de communication complet et détaillé sur 12 mois. Le plan de communication devra être en phase avec les autres initiatives de communication autour du projet Safir.

Les candidats devront respecter les règles de communication et de visibilité applicables aux actions extérieures de l'Union européenne, établies et publiées par la Commission européenne, auxquelles s'ajoute les quelques règles suivantes, propre au projet Safir:

- Respect de l'identité visuelle du projet Safir, défini dans sa charte graphique
- Utilisation systématique sur tous les supports de communication du « bandeau logo » Safir, qui contient les logos du projet et de tous les partenaires du consortium ainsi que celui de l'Union européenne
- Identification systématique de la Commission européenne et des 6 partenaires du consortium Safir sur les publications réseaux sociaux, via, par exemple la phrase suivante : « *Co-financé par l' [European Commission](#), [Safir EU](#) mis en place par l' [INSTITUT FRANÇAIS](#), en partenariat avec l' [Agence Universitaire de la Francophonie](#) x [CFImedias](#) x [Lab'ess](#) x [Arab NGO Network for Development](#) x [Bloom EMEA - Entrepreneurship Everywhere](#) »*
- Si production de vidéos dédiées au projet, inclusion du disclaimer suivant en début ou fin de vidéo, en plus du bandeau logo : « *Cette vidéo a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de [nom de votre organisation] et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne* »

Calendrier

- o **10 août 2022** : Appel à candidatures en ligne sur l'espace candidat du site Safir
- o **2 octobre 2022** : Date limite de soumission des candidatures
- o **Octobre** : Évaluation des candidatures reçues
- o **Fin octobre** : Annonce des résultats et contractualisation

L'événement est organisé de préférence avant un autre événement régional Safir : l'événement de clôture du projet. Cet événement de clôture est prévu entre juin et juillet 2023. Il réunit l'ensemble des bénéficiaires du projet Safir (jeunes porteurs de projet entrepreneuriaux et associatifs, incubateurs, universités et organisations de la société civile).

Liste des prérequis pour postuler

La structure candidate au présent appel devra obligatoirement respecter tous les prérequis fixés par le projet Safir :

- o **Existence juridique** (au moins une année d'existence légale à la date de la réponse)
- o La structure **doit être établie dans l'un des 7 pays d'intervention du projet Safir**
- o **Capacité de gestion des subventions** : la subvention (80 000 euros maximum) ne pourra pas représenter plus de 70% du budget total de la structure pour les années 2020, 2021 et 2022
- o **Modèle économique** : le plan de financement de la structure expose des sources de financement suffisantes – outre la subvention Safir – pour se consacrer aux activités à mettre en œuvre dans le cadre du projet Safir
- o **Expérience dans le domaine du présent appel**
- o Langues : **maitrise des langues du projet Safir : arabe, anglais et français** (les candidatures devront obligatoirement être déposées en français ou en anglais)
- o **Les candidats ne doivent pas être inscrits sur les listes des mesures restrictives de l'Union européenne**
- o La subvention attribuée dans le cadre du présent appel sera mise en œuvre sur la période allant du 1er novembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2023 au plus tard. **Le projet soutenu par Safir devra durer au minimum 12 mois.**
- o Les organisations candidates devront apporter un **cofinancement représentant au minimum 10% du budget total du projet** (la subvention accordée pourra couvrir jusqu'à **maximum 90%** du budget total du projet déposé).
- o La structure devra engager un **auditeur externe pour la vérification des dépenses** (avec un audit final dont le coût doit être intégré au budget prévisionnel du projet).

- o **L'organisation candidate peut être à but lucratif⁴ mais ne doit pas générer de bénéfices à partir du projet financé par le projet Safir.** Les bénéfices générés par l'organisation à partir du projet doivent être réinvestis dans le projet. Cette règle s'appliquera pendant toute la durée du financement Safir, qui sera définie contractuellement par la convention de subvention.

Veillez noter que la structure candidate peut proposer un événement nouveau, dédié à cet appel à candidatures ou proposer de fusionner cette activité à un événement déjà existant. Dans ce second cas, elle doit veiller à avoir une programmation dédiée au projet présenté dans le cadre du présent appel et identifiable, permettant la valorisation du projet Safir, cofinancé par l'Union européenne.

Procédure de sélection

Les structures candidates sont invitées à transmettre les documents suivants à l'adresse aac.connect@institutfrancais.com avant le 2 octobre 2022, 23h59 CET⁵ :

- o Copie des statuts de la structure, certifiés conformes par les autorités nationales
- o Preuve de l'enregistrement légal de la structure
- o Rapports financiers des exercices 2020 et 2021 certifiés conformes par un contrôleur des comptes agréé
- o Budget opérationnel 2022 (recettes et dépenses)
- o Une fiche de renseignement (modèle disponible sur l'espace candidat) ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du dirigeant de la structure (pour vérifier que le candidat n'est pas inscrit sur les listes de mesures restrictives de l'Union européenne)
- o Une proposition technique à partir du modèle fourni (disponible sur l'espace candidat Safir)
- o Une proposition financière à partir du modèle fourni (disponible sur l'espace candidat Safir)

Veillez noter que les documents transmis devront impérativement être en français ou en anglais. Si les copies des documents originaux de votre structure sont uniquement disponibles en arabe, vous devrez joindre une traduction succincte des documents à votre dossier de candidature.

Pour information, des entretiens pourront être organisés en octobre, sur demande de l'Institut français.

⁴ Les candidats peuvent être des ONG/OSC ou des opérateurs économiques ayant une expertise dans l'organisation d'événements liés à l'entrepreneuriat social.

⁵ Les propositions reçues après ce délai ne seront pas étudiées.

Critères de sélection

La structure respecte l'ensemble des prérequis fixés (critère éliminatoire).

- o Les activités proposées permettent d'atteindre les objectifs fixés par le projet Safir / 40 points
- o L'organisation candidate est en capacité de mettre en œuvre les activités demandées (expérience de l'organisation candidate, équipe dédiée à l'événement) / 30 Points
- o Le budget proposé est cohérent avec les activités à mettre en œuvre et permet d'atteindre les objectifs fixés par le projet / 30 points

Information sur la convention de subvention

La convention de subvention inclura toutes les clauses régissant l'utilisation de la subvention (mise en œuvre du projet, utilisation de la subvention, reporting, communication...).

La subvention sera versée en 2 temps :

- 70% à la signature de la convention de subvention
- un solde de 30% à la fin du projet sur présentation d'un bilan et de l'audit final du projet (le coût d'un audit extérieur doit être prévu sur le budget du projet).

Attention : si la totalité de la subvention n'est pas consommée pendant la période de mise en œuvre du projet, la différence entre le montant de subvention déjà versé et le montant effectivement consommé devra être remboursé. La subvention finale au projet ne peut excéder 90% du budget réalisé du projet, son montant pourra donc être réduit proportionnellement si le coût total du projet est moindre par rapport au budget prévisionnel.